



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E47985

VALABLE JUSQU'AU 08/05/2025

ÉDITÉ LE 18/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1969

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 13/05/2024  
39 600

Raison sociale : SANI-THERMIQUE

109 RUE DES GARCEAUX  
BP 733  
03000 MOULINS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CUSSET 69 B 20

Téléphone : 04 70 20 57 76

Fax :

Portable : 06 78 49 58 78

Siret : 936 950 203 00039

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0001970

Site Internet : www.sanithermique.fr

E-mail : contact@sanithermique.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP CAP 2000 - 289526/98

Responsabilité légale :

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP CAP 2000 - 289526/98

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/02/2024

Effectif moyen : 22

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	21/07/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	21/07/2022
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	09/05/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	21/07/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	21/07/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	21/07/2022
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND  
9 ALLEE EVARISTE GALOIS  
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.